



CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 avril 2026 à 20h00

SECRETAIRE DE SEANCE : Geoffrey SICAUD

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 10/04/2026**

		Présent	Absent excusé(e)	Ordre du jours : session ordinaire <ul style="list-style-type: none">- Etat de notification des taux d'imposition 2026 (<i>Délib.</i>)- Vote du budget primitif 2026 (<i>Délib.</i>)- Subvention 2026 – Associations (<i>Délib.</i>)- Vote du budget annexe 2026 – Assainissement collectif (<i>Délib.</i>)- Achat d'une laveuse pour sol (<i>Délib. ajoutée à la séance.</i>) - Questions diverses.
BOTTERO	Aurélie		X	
CHASSIN	Franck	X		
COURJAUD	Thierry		X	
DIDIER	Dominique	X		
DUPUY	Elodie	X		
FEBVIN	Marie-Pascale	X		
GENAIN	Jean-Pierre		X	
HERAUD	Claudine	X		
JOYÉ	Jean-François	X		
LAMBERT	Régine	X		
LIMOZIN	Sandrine	X		
METTE VIALATTE	Séverine	X		
SICAUD	Geoffrey	X		
SOPENA	Patrice	X		
ZOCCO	Jonathan	X		

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2026

Début de la séance : 20h15

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, s'il est possible, d'ajouter une délibération à l'ordre du jour du conseil concernant l'achat d'une laveuse. Aucune opposition n'est exprimée quant à l'ajout de cette délibération à ce conseil.

- Etat de notification des taux d'imposition 2026 (Délib.)

Les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- | | |
|--|---------|
| <input type="checkbox"/> Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties | 40,99 % |
| <input type="checkbox"/> Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties | 66,19 % |
| <input type="checkbox"/> Taxe sur les résidences secondaires | 15.29 % |

RECONDUIT son choix de ne pas instaurer la taxe sur les logements vacants (THLV).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des voix (12/12) l'état de notification des taux d'imposition 2026.

- Vote du budget primitif 2026 (Délib.)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des voix (12/12) le Budget Primitif 2026 présenté par Monsieur le Maire qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à **1 334 859,00 €** pour la section de FONCTIONNEMENT et à **1 171 630,47 €** pour la section d'INVESTISSEMENT.

- Subvention 2026 – Associations (Délib.)

ACCA DE DONNEZAC	Autre personne de droit public	460,00
BDX-SAINTES CYCLO	Autre personne de droit public	100,00
CIE 16 ANS D'ECART	Autre personne de droit public	460,00
CLUB DES AVENTURIERS	Autre personne de droit public	460,00
CLUB DES GENETS	Autre personne de droit public	460,00
COMITE CANTONAL	Autre personne de droit public	50,00
COMITE DES FETES DE DONNEZAC	Autre personne de droit public	460,00
COMITE JUMELAGE MONTENDRE ONDA	Autre personne de droit public	100,00
CYCLO CLUB DONNEZAC	Autre personne de droit public	460,00
LES PETITES AIGUILLES	Autre personne de droit public	460,00
L'IMAGINARIUM	Autre personne de droit public	460,00
LES VIEILLES BIELLES DE DONNEZAC	Autre personne de droit public	250,00
LA MAISON POP	Autre personne de droit public	200,00
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA H-G	Autre personne de droit public	100,00
CLUB DES DROISERS	Autre personne de droit public	460,00

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des voix (11/12) les subventions accordées aux associations. Une renégociation sur les modalités d'attribution est convenue.

- Vote du budget annexe 2026 – Assainissement collectif (Délib.)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des voix (12/12) le budget annexe 2026 présenté par Monsieur le Maire qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à **56 984,74€** pour la section de FONCTIONNEMENT et à **39 938,87€** pour la section d'INVESTISSEMENT.

- Vote de l'achat d'une laveuse pour sol (Délib.)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des voix (12/12) l'achat d'une laveuse Karcher de 11, 5 Kg facilement transportable et filaire à un tarif de 1467 € HT soit 1740€ TTC.

- PV du Conseil Municipal du vendredi 27 mars 2026.

Lecture du PV du 27 mars, il sera également envoyé par mail à l'ensemble des membres du conseil municipal pour validation.

- **Questions diverses:**

Commission bibliothèque:

La bibliothèque fait partie de la commission des actions culturelles et intergénérationnelles.

Cérémonie du 8 mai:

Un mot sera bien prévu pour l'école. Ce point a été abordé lors du conseil d'école.

Point sur le conseil d'école du 4/11/2026 dans l'attente du compte rendu des enseignants.

Mobilisation du City Stade par l'école:

L'école utilisera prochainement le City Stade. À cette occasion, des horaires de fermeture au public seront instaurés.

Une communication est déjà en place, notamment par affichage sur site (City Stade). Une demande a également été faite pour relayer cette information sur les outils numériques de la commune.

Publication des menus de la cantine

Il a été rappelé qu'il n'est pas nécessaire de publier les menus de la cantine sur Panneau Pocket, ceux-ci étant déjà disponibles sur les supports habituels, notamment par affichage sur place et Facebook.

L'outil Panneau Pocket est principalement utilisé, à la demande de la préfecture, pour diffuser les alertes et informations urgentes à la population.

Diffusion des informations communales

Il a été rappelé, dans un souci de confidentialité et dans une logique de circulation de la communication cohérente, que certaines informations sensibles ou issues de documents préparatoires de la commune ne doivent pas être diffusées avant leur validation ou publication officielle par la mairie.

Fin de la séance : 21h26